

Le 05 mars 2025



Le syndicalisme engagé  
au Quotidien



## « Solidarité avec le COSOG », cela vous parle ?



Vos organisations syndicales favorites, les majoritaires, vous vous rappelez, celles que vous avez mise en avant aux dernières élections... Elles vous disent que le COSOG est en danger et qu'elles vont le sauver, à l'opposé de ce que ferait le SNUP...

### Rétablissons la vérité ?

En 2008, la Cour des comptes a fait des recommandations à la CDC sur le COSOG qui venait tout juste d'être créé. Depuis cette date lointaine, elle ne s'est plus manifestée sur le sujet, preuve qu'il n'y avait pas d'urgence à modifier la convention du COSOG. En 2024, la DRH en chef, sous l'ère de l'ultrariche « Lombard »,

soi-disant homme de gauche, a missionné son service de l'audit pour étudier la situation du COSOG.

### Pourquoi cette demande ?

Rien n'obligeait notre chère DRH adorée à ouvrir ce chantier (aucune pression externe à l'horizon), si ce n'est permettre à la CDC de diminuer ses effectifs par la mise à disposition des personnels auprès de l'association COSOG. Et en septembre 2024, la Direction lançait en urgence une négociation pour modifier la convention de gestion. Une régression nous était proposée et il fallait accepter de travailler dans la précipitation au détriment d'autres sujets (accord cadre reporté en 2025).

**En responsabilité, le SNUP a refusé de négocier cet avenant alors que les syndicats majoritaires se sont précipités autour de la table.**

Et le SNUP avait raison de ne pas se précipiter car la CDC a dénoncé la convention de gestion en décembre 2024 : nous avons donc toute l'année 2025 pour négocier.

**Les deux syndicats majoritaires se sont alliés** et ils ont écourté, par leur comportement, le temps nécessaire à la négociation pour obtenir des régressions.

A terme, le SNUP pense qu'un seul syndicat de ce type serait nécessaire, et vous ?

**En CUEP de fin janvier, les syndicats majoritaires ont voté contre ce projet de convention mais ils sont d'accord pour le signer sans négociation complémentaire, quelle cohérence ?**

Qui plus est, le syndicat numéro un nous traite de « toutou » de la CGT dans une publication ! C'est surréaliste, le SNUP a toujours été libre de ses pensées et il l'aime bien... la CGT.

Pour rappel, le SNUP émane de la CGT comme le syndicat principal de l'EP... Mais ce syndicat a oublié ses origines et ses valeurs, il préfère vendre du rêve et se gaver plutôt que de défendre les personnels. Chez eux, quand on n'est pas d'accord, on vous vire et on est même prêt à vous poursuivre en justice si vous la ramenez trop... cela fait rêver ?

Ce syndicat a peut-être raison de se comporter de la sorte vu que vous le plébiscitez à chaque élection. Mais attention, chers collègues, le réveil risque d'être difficile ?

**Le SNUP, lui, il garde ses valeurs et il n'a pas peur de disparaître.** Au final, c'est vous qui désignez vos représentants auprès de la Direction tous les quatre ans

### Pourquoi le SNUP ne valide pas cette nouvelle convention de gestion avec le COSOG ?

Le SNUP refuse que nos collègues soient mis à disposition. Au commencement, tout est magnifique, on attribue même une prime de bienvenue. Mais on sait par expérience que tout se détériore par la suite, ce ne sont malheureusement pas les exemples qui manquent à la CDC. Et un beau jour, on est isolé dans la structure et on perd ses avantages avec des difficultés à réintégrer la Maison mère.

### Chers collègues, posez-vous cette question : Seriez-vous prêt à être mis à disposition ?

**Au SNUP, on dit NON** car nous sommes solidaires de nos collègues et on se projette sur le long terme.

Dans cette convention, la DRH supprime cinq postes administratifs... Mais on vous rassure, les syndicats majoritaires ont bien négocié : ils conservent les moyens humains mis à leur disposition (16 ETP). Par solidarité, le SNUP aurait proposé de diminuer ces moyens humains pour maintenir les cinq postes administratifs, et renforcer ainsi l'équipe des agents qui œuvrent au quotidien sans ménager leur peine au service des personnels.

Mais les syndicats majoritaires ont préféré conserver ce privilège : quelle preuve de solidarité avec nos collègues du COSOG ? Ils n'ont même pas le courage de vous annoncer cette vérité.

### Et que dire de l'augmentation de la subvention qu'ils ont obtenue ?

C'est l'équivalent de quelques paires de ski comparé au montant de la vente du chalet de Courchevel.

**A un moment, il faut faire autre chose que du syndicalisme de service : il faut savoir se battre et défendre les personnels quitte à perdre...** Surtout, tant que la partie n'est pas finie, tout est possible. **Pour rappel, notre convention actuelle court jusqu'à la fin de cette année et rien n'empêche la Direction de la reconduire en l'état si nécessaire.**

Si on baisse les bras trop vite, comme le font les organisations syndicales majoritaires, on perd nos acquis et on donne un mauvais signal à la Direction.

**Le SNUP vous le dit, pour se faire respecter il faut, des fois, être en capacité de dire NON.**

N'oubliez pas, tout est possible ! En 2026, de nouvelles élections vous permettront d'inverser la tendance et de renforcer le pôle revendicatif.

**Avec le SNUP dites NON à ces organisations syndicales qui travaillent main dans la main avec la Direction pour préserver leurs acquis sociaux...à eux !**

